Johnson wax PROFESSIONAL

Fiche signalétique

END BAC II DÉSINFECTANT VAPORÖSER

National Fire Protection Association (NFPA)		Hazardous Material Information System (HMIS)	
	Risques d'incendie: 4	Santé	1
Santé: 1	Réactivité: 0	Risques d'incendie	4
	Danger spécifique	Réactivité	0

Vêtement de protection: Aucun requis

Apparence Incolore. Aérosol. Voir la Section 9. ATTENTION: CONTENU SOUS PRESSION. Peut irriter modérément les yeux. Peut irriter modérément la peau.

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	**END BAC II DÉSINFECTANT VAPORÖSER**
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Désinfectant.
FTSS#	114740006

Siège social aux É.U.

JohnsonDiversey, Inc.
8310 16th Street
Sturtevant, Wisconsin 53177-0902
Phone: (888) 352-2249
MSDS Internet Address:
www.johnsondiversey.com

Siège social au Canada

JohnsonDiversey - Canada, Inc.
2401 Bristol Circle
Oakville, Ontario L6H 6P1
Phone: 1-800-668-3131

Code	14742
PMS#	433113
Date de validation	4/14/2004
Date d'impression	4/14/2004
Remplace	Aucune validation antérieure.
En cas d'urgence	(800) 851-7145

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Chlorures de n-alkyl diméthyl éthyl benzyl ammonium	68956-79-6	.072	Non disponible.	Non disponible.
n-alkyldimethylethylbenzyl ammonium chlorides	68391-01-5	.072	Non disponible.	Non disponible.
Propane	74-98-6	1-5	**OSHA (États-Unis).** TWA: 1800 mg/m^3 **ACGIH (États-Unis).** TWA: 4508 mg/m^3 **ACGIH TLV (États-Unis, 2003). Remarques: 1998 Adoption.** TWA: 2500 ppm 8 heure(s). **OSHA PEL (États-Unis, 1993). Remarques:** TWA: 1800 mg/m^3 8 heure(s). TWA: 1000 ppm 8 heure(s)	Non disponible.
Isobutane	75-28-5	10-30		VAPEUR (CL50): Aiguë: 0.0057 ppm 0.25 heure(s) [Rat].
Alcool ethylique	64-17-5	30-60	**OSHA (États-Unis).** TWA: 1900 mg/m^3 **ACGIH (États-Unis).** TWA: 1880 mg/m^3 **ACGIH TLV (États-Unis,**	ORALE (DL50): Aiguë: 7060 mg/kg [Rat]. 6300 mg/kg [Lapin]. 3450 mg/kg [Souris]. VAPEUR (CL50): Aiguë: 20000 ppm 10 heure(s) [Rat].

Suite à la page suivante

			2003). Remarques: 1996 Adoption Refers to Appendix A -- Carcinogens. TWA: 1880 mg/m³ 8 heure(s). TWA: 1000 ppm 8 heure(s)	

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Effets aigus potentiels sur la santé	
Yeux	Peut irriter modérément les yeux.
Peau	Peut irriter modérément la peau.
Inhalation	Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires.
Ingestion	Inconnu.
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.
Voir Information toxicologique (section 11)	

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Inhalation	En cas de respiration difficile Emmener dans un endroit bien aéré. Consulter un médecin.
Ingestion	Si la personne est consciente, lui faire boire quelques verres d'eau ou de lait. Demander immédiatement l'assistance d'un médecin.
Notes au physicien	Sans objet.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	Inconnu.
Points d'éclair	CREUSET FERMÉ: <-7°C (19.4°F).
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée. Poudre, l'anhydride carbonique. Combattre le feu à partir d'un emplacement protégé ou en se tenant le plus loin possible du foyer d'incendie. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées..
Vêtements de protection (feu)	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Aérosol - Récipients pouvant exploser à l'approche d'une source de chaleur importante

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	Éliminer toutes les sources d'inflammation. En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Ramasser avec du sable ou avec un autre matériau non combustible. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination.

Suite à la page suivante

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas percer le contenant ni ne le jeter au feu. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme. Récipient sous pression : garder à l'abri du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C. Ne pas percer le contenant ni le brûler, même après utilisation. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local
Protection personnelle	
Yeux	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Mains	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Respiratoire	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Pieds	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Corps	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide (Aérosol.)
Odeur	Léger.
Couleur	Incolore.
pH	9.35 [Basique.]
Gravité Spécifique	0.9
Pression de vapeur	60 mm de Hg
Solubilité dans l'eau	Complète.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Chaleur excessive.
Incompatibilité avec différentes matières	Inconnu.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	Non disponible.
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Non disponible.

Suite à la page suivante

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	Si disponible, recycler l'aérosol vide au centre de recyclage de produits en acier le plus proche. Utiliser l'emballage ou le donner à quelqu'un pouvant l'utiliser. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État.

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoie	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
UN/NA	Sans objet.
Groupe de Conditionnement	Sans objet.
DOT Special Considerations	Sans objet.

TDG Classification

TDG Nom d'envoie	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
PIN/NIP	Sans objet.
Groupe de Conditionnement	Sans objet.
TDG Special Considerations	Sans objet.

Section 15. Information règlementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal CAA (Clean Air Act) 112 Substances inflammables réglementées: Isobutane, Propane
CERCLA : Substances dangereuses: Isobutane, Propane, Alcool ,thylique

état New Jersey: Isobutane, Propane, Alcool ,thylique
Massachussetts - Liste des déversements: Isobutane, Propane, Alcool ,thylique
Massachusetts RTK: Isobutane, Propane, Alcool ,thylique
Pennsylvanie RTK: Isobutane, Propane, Alcool ,thylique

Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés Numéro d'enregistrement de EPA: 11525-30-4822

Règlements canadiens

SIMDUT Classification Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).

Symbole du SIMDUT

Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Suite à la page suivante

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales	MSDS Serial Range:
Version	1.01

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.